

## Questions au Feuilleton

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

MOTION CONCERNANT L'ATTRIBUTION DE TEMPS À L'ÉTAPE DE LA 2<sup>e</sup> LECTURE DU BILL TENDANT À MODIFIER LA LOI SUR LES SOINS MÉDICAUX

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, j'aimerais proposer, appuyé par le ministre des Travaux publics (M. Drury):

Que, relativement au bill C-68, tendant à modifier la loi sur les soins médicaux, cinq heures de séance soient attribuées pour les délibérations à l'étape de la deuxième lecture du bill; et

Que, à la fin de la cinquième heure, l'Orateur interrompe tous les travaux dont la Chambre est saisie, si besoin est, pour les fins de cet ordre, et mette immédiatement aux voix, sans autre débat ni amendement, toute motion nécessaire pour mettre fin à la deuxième lecture du bill.

Des voix: Quelle honte!

M. l'Orateur: A l'ordre. Les députés comprendront qu'aux termes des dispositions de l'article 75 c) du Règlement, une telle motion ne peut être présentée que si le ministre en a donné préavis lors d'une séance précédente. Or, c'est ce qu'a fait hier soir à la Chambre le président du Conseil privé. En conséquence, conformément aux dispositions de l'article 75 c) du Règlement, lorsque la motion sera présentée aujourd'hui, et peut-être tout de suite, il y aura un débat de deux heures se terminant par un vote sur les termes de la motion.

Comme il ne reste que les questions inscrites au Feuilleton et les affaires courantes, je m'en tiendrai à la procédure que nous avons suivie la dernière fois, alors que nous avons terminé les affaires courantes; puis, le premier article de l'ordre du jour serait la motion inscrite au nom du président du Conseil privé. Cette façon de procéder vous semble-t-elle appropriée?

Des voix: D'accord.

\* \* \*

[Français]

## QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. J.-J. Blais (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 3540, 3717, 3933, 3975, 3978, 3991, 4111, 4128 et 4148.

[Texte]

LA PHASE 2 DU PLAN GÉNÉRAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'Î.-P.-É.

Question n° 3540—M. MacDonald (Egmont):

Au sujet du récent accord concernant la phase 2 du plan général de développement de l'Île-du-Prince-Édouard, a-t-on inclus dans le programme de ressources communautaires des mesures visant à faire connaître au gouvernement et à susciter les réactions des citoyens et, dans l'affirmative, quels projets ou mesures seront adoptés pour assurer la participation des citoyens aux débats précédant la phase 3 du Plan?

M. Cliff McIsaac (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): La réponse pour le ministère de l'Expansion économique régionale est la suivante: Oui. Toutefois, la question des projets ou mesures

[M. l'Orateur.]

visant à assurer la participation à toute nouvelle phase ne sera soulevée qu'au moment où l'on envisagera de l'entreprendre.

## LES BIENS EN SURPLUS

Question n° 3717—M. Reynolds:

1. Au sujet de la réponse à la question n° 2015 concernant le transfert de biens en surplus achetés entre ministères, la Corporation de disposition des biens de la Couronne est-elle toujours rémunérée pour ces transactions?

2. Le ministre pourrait-il fournir la liste de tous les transferts de biens autorisés en 1974 et n'ayant rien rapporté au ministère qui en était propriétaire?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnement et Services): En ce qui concerne la Corporation de disposition des biens de la Couronne: 1. Non.

2. Conformément aux dossiers de la Corporation susmentionnée voici une liste représentant des études de cas de tous les transferts autorisés en 1974 et n'ayant rien rapporté au ministère qui en était propriétaire:

Date	Ministère	Articles
Le 10 janvier 1974	Défense nationale	Rubans de casquette pour le service naval
Le 10 janvier 1974	Environnement Canada	26 vedettes
Le 11 janvier 1974	Conseil national de recherches	Quatre machines à écrire standard Royal
Le 31 janvier 1974	Santé nationale & Bien-être social	Plaques pour machine à adresser
Le 4 février 1974	Défense nationale & Bien-être social	Plaques pour machine à adresser
Le 4 février 1974	Défense nationale	Combinaison de vol anti-g, casque d'aviateur
Le 5 février 1974	Conseil national de recherches	Six poinçons de papier à ruban et trois nécessaires à outils
Le 25 février 1974	Conseil national de recherches	Calibreur à caméra pour levés photogrammétriques
Le 6 mars 1974	Conseil national de bien-être social	Fonctions et matériel
Le 3 avril 1974	Défense nationale	Voiture 45-86827
Le 10 avril 1974	Conseil national de recherches	Séréorestituteur Kuiper
Le 26 avril 1974	Conseil national de recherches	Génératrice de sons
Le 12 juin 1974	Conseil national de recherches	26 pièces d'électronique en surplus
Le 13 juin 1974	Approvisionnements et Services	Matériel de reliure
Le 22 juin 1974	Défense nationale	Fanions-signaux
Le 11 septembre 1974	Approvisionnements et Services	Coupe-papier Regent
Le 16 septembre 1974	Conseil national de recherches	Unité de cokéfaction
		Turbo-alternateur
		Enregistreur numérique (pas à pas) avec connecteur
		Machine à calculer de bureau Wang Loci
		Commande d'enregistreur de données Wang
Le 16 septembre 1974	Conseil national de recherches	Enregistreur d'entraînement de bandes
Le 16 septembre 1974	Conseil national de recherches	Enregistreur Sanborn à 4 voies
Le 9 octobre 1974	Défense nationale	Torpille MK 14 Mod 3
Le 15 octobre 1974	Défense nationale	Isolateur de base d'antenne (antenne-fouet de réception)
Le 25 octobre 1974	Expansion économique régionale	Théodolite, jauge et calibre
Le 5 novembre 1974	Affaires extérieures	Uniformes pour six hôtesse
Le 29 novembre 1984	Transports Canada	Émetteurs de radioalignement de la société Marconi
Le 29 novembre 1974	Conseil national de recherches	Antenne à cornet Stoddard